

























# INSTITUT DE CARDIOLOGIE DE L'UNIVERSITÉ D'OTTAWA

## NOTES COMPLÉMENTAIRES

31 MARS 2018

(en milliers de dollars)

10

## 2. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

### Constatation des produits (suite)

L'Institut reçoit du financement au titre du fonctionnement dans le cadre de certains programmes du Réseau local d'intégration des services de santé (RLISS) et d'autres organismes subventionnaires. Le montant final des produits d'exploitation constatés dans le cadre de ces programmes est approuvé de manière définitive lorsque les organismes subventionnaires examinent les rapports financiers et les statistiques de l'Institut pour l'exercice. Tout rajustement potentiel de ces produits découlant de l'examen par les organismes subventionnaires est constaté dans la période au cours de laquelle le rajustement est effectué.

L'Institut applique la méthode de report pour comptabiliser les apports, y compris les subventions gouvernementales et les dons. Les apports non affectés sont constatés à titre de produits lorsqu'ils sont reçus ou à recevoir dans la mesure où le montant à recevoir peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et que sa réception est raisonnablement assurée. Les apports grevés d'affectations externes sont constatés à titre de produits de l'exercice au cours duquel les charges connexes sont engagées. Lorsqu'une portion d'une subvention affectée vise une période ultérieure, elle est reportée et constatée dans cette période. Les apports affectés pour l'acquisition d'immobilisations sont reportés et amortis à titre de produits dans l'état des résultats au même rythme que les immobilisations correspondantes.

Les produits provenant des services aux patients, de l'hébergement en chambres privées et semi-privées et des autres produits d'exploitation et recouvrements sont constatés lorsque les services sont rendus et que leur réception est raisonnablement assurée.

### Apports reçus sous forme de services

Un nombre important de bénévoles consacrent de nombreuses heures à l'Institut chaque année. En raison de la difficulté à déterminer la juste valeur de leurs apports, ceux-ci ne sont pas constatés dans les états financiers.

### Stocks

Les stocks sont évalués au moindre du coût et de la valeur de remplacement, le coût étant déterminé selon la méthode du coût moyen pondéré.

### Immobilisations et biens loués en vertu d'un contrat de location-acquisition

Les immobilisations acquises et les biens loués en vertu d'un contrat de location-acquisition sont comptabilisés au coût. Les coûts de construction en cours ne sont pas amortis tant que le projet n'est pas terminé et que les installations ne sont pas en service. L'équipement est amorti lorsqu'il est prêt à être utilisé. Les immobilisations sont amorties selon la méthode linéaire sur les périodes suivantes :

Immeubles et améliorations à un immeuble	20 ans
Équipement de diagnostic et d'exploitation	5 à 10 ans
Infrastructure du réseau	10 à 20 ans

## 2. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

### Actifs incorporels

Les actifs incorporels acquis sont comptabilisés au coût et sont amortis selon la méthode linéaire sur la période suivante :

Logiciel	5 ans
----------	-------

### Logiciel en développement

Au cours de l'exercice, l'Institut, en collaboration avec l'Hôpital d'Ottawa et d'autres partenaires régionaux, a entrepris la mise en œuvre d'un système intégré d'information sur la santé complet conçu pour améliorer le traitement des services cliniques hospitaliers. La part de l'Institut de tous les coûts de développement liés à ce système est comptabilisée au coût. Tous les coûts de développement inscrits répondent aux critères de capitalisation. Une fois les phases de développement terminées, les coûts seront amortis sur la durée de vie estimative du logiciel.

### Réduction de valeur des immobilisations

L'Institut comptabilise en charges dans l'état des résultats une réduction de valeur lorsqu'une immobilisation n'a plus aucun potentiel de service à long terme. La réduction de valeur comptabilisée est mesurée comme étant l'excédent de la valeur comptable nette de l'immobilisation sur sa valeur résiduelle.

### Avantages sociaux futurs

#### *Régime de retraite*

La quasi-totalité des employés de l'Institut sont admissibles au régime du *Hospitals of Ontario Pension Plan* (HOOPP), un régime interentreprises à prestations déterminées. Pour ce régime de retraite, l'Institut a adopté des principes comptables propres à un régime à cotisations déterminées, parce qu'il n'y a pas suffisamment d'information pour l'application de principes comptables relatifs à un régime à prestations déterminées. Par conséquent, les cotisations de l'Institut au régime sont constatées à titre de charges selon les normes comptables pour les régimes à prestations déterminées.

#### *Avantages complémentaires liés à l'assurance-maladie, l'assurance dentaire et l'assurance-vie*

L'Institut offre des prestations de retraite déterminées et d'autres avantages futurs à la quasi-totalité des retraités et des employés. Ces avantages futurs comprennent les prestations d'assurance-vie et de soins de santé.

L'Institut constate ses obligations au titre des régimes d'avantages sociaux à mesure que les employés rendent les services nécessaires pour obtenir les avantages. Le coût des avantages complémentaires de retraite et des avantages postérieurs à l'emploi gagnés par les employés est déterminé de façon actuarielle et est comptabilisé selon la méthode de répartition des prestations au prorata des années de service et de l'hypothèse la plus probable, selon la direction, quant à l'âge de retraite des employés et aux coûts prévus des services de santé.

# INSTITUT DE CARDIOLOGIE DE L'UNIVERSITÉ D'OTTAWA

## NOTES COMPLÉMENTAIRES

31 MARS 2018

(en milliers de dollars)

12

### 2. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

#### Avantages sociaux futurs (suite)

*Avantages complémentaires liés à l'assurance-maladie, l'assurance dentaire et l'assurance-vie (suite)*

Les ajustements découlant des modifications apportées aux régimes, y compris les coûts des services passés, sont constatés dans l'exercice au cours duquel les modifications sont apportées au régime. Les gains et pertes actuariels sont amortis sur la durée moyenne estimative du restant de la carrière active des employés.

#### *Absences et congés rémunérés*

Les charges liées aux absences et congés rémunérés sont comptabilisées pour tous les employés à mesure qu'ils y ont droit, conformément aux régimes d'avantages sociaux de l'Institut pour les vacances et les congés de maladie.

#### Trésorerie et équivalents de trésorerie

La politique de l'Institut consiste à présenter dans la trésorerie et les équivalents de trésorerie les soldes bancaires incluant les découverts bancaires dont les soldes peuvent fluctuer entre le positif et le négatif.

### 3. IMMOBILISATIONS ET BIENS LOUÉS EN VERTU D'UN CONTRAT DE LOCATION-ACQUISITION

	Coût	Amortissement cumulé	2018
<b>Immobilisations</b>			
Immeubles et améliorations aux immeubles	59 157 \$	33 712 \$	25 445 \$
Équipement de diagnostic et d'exploitation	44 129	38 676	5 453
Construction en cours	150 371	-	150 371
Infrastructure du réseau	756	76	680
	254 413	72 464	181 949
<b>Biens loués en vertu d'un contrat de location-acquisition</b>			
Équipement	7 265	-	7 265
	261 678 \$	72 464 \$	189 214 \$

# INSTITUT DE CARDIOLOGIE DE L'UNIVERSITÉ D'OTTAWA

## NOTES COMPLÉMENTAIRES

31 MARS 2018

(en milliers de dollars)

13

### 3. IMMOBILISATIONS ET BIENS LOUÉS EN VERTU D'UN CONTRAT DE LOCATION-ACQUISITION (suite)

	Coût	Amortissement cumulé	2017
<b>Immobilisations</b>			
Immeubles et améliorations aux immeubles	59 033 \$	30 754 \$	28 279 \$
Équipement de diagnostic et d'exploitation	43 767	36 752	7 015
Construction en cours	26 908	-	26 908
	129 708 \$	67 506 \$	62 202 \$

Les immobilisations en cours représentent les coûts de construction, de planification et de conception engagés jusqu'à présent relativement à un projet pluriannuel de construction et de rénovation en cours à l'Institut.

En novembre 2014, l'Institut a conclu une entente de projet avec une entreprise de construction tierce aux fins de la construction et du financement du projet. Le coût total de la construction et des intérêts dans le cadre de l'entente est estimé à 135 000 \$ et est financé majoritairement par le ministère de la Santé et des Soins de longue durée et par la Fondation de l'Institut de cardiologie d'Ottawa. Le 18 janvier 2018, le projet a atteint l'achèvement intérimaire (tel que défini dans l'entente de projet) et un paiement de 75 000 \$ plus TVH a été versé à l'entreprise de construction. Le ministère de la Santé et des Soins de longue durée a versé à l'Institut sa part du paiement d'achèvement intérimaire, soit 69 000 \$. Ce montant a été comptabilisé à titre d'apport reporté afférent aux immobilisations.

L'Institut a débuté ses activités dans le nouvel établissement le 2 avril 2018. Les actifs liés aux travaux de construction en cours seront transférés vers les catégories d'immobilisations appropriées au cours du prochain exercice et seront amortis.

Au 31 mars 2018, l'entreprise de construction a engagé un montant de 31 027 \$ en coûts de construction supplémentaires liés au projet depuis l'achèvement intérimaire des travaux. Selon l'entente de projet, ces coûts ne sont pas payables avant que le projet atteigne l'étape d'achèvement substantiel, laquelle est prévue pour octobre 2019, tel que défini dans l'entente de projet. Ce montant a été ajouté aux coûts de construction en cours et un passif à long terme correspondant a été comptabilisé dans l'état de la situation financière sous la rubrique « charges à payer afférentes à la construction ». Un montant équivalent a été comptabilisé à titre de subventions pour immobilisations à recevoir et à titre de contributions reportées afférentes aux immobilisations.

### 4. ACTIFS INCORPORELS

	Coût	Amortissement cumulé	2018	2017
Logiciel	894 \$	179 \$	715 \$	- \$
Logiciel en développement – Système d'information sur la santé	1 727	-	1 727	-
	2 621 \$	179 \$	2 442 \$	- \$

# INSTITUT DE CARDIOLOGIE DE L'UNIVERSITÉ D'OTTAWA

## NOTES COMPLÉMENTAIRES

31 MARS 2018

(en milliers de dollars)

14

### 5. EMPRUNT BANCAIRE

L'Institut dispose d'une marge de crédit d'exploitation autorisée de 15 000 \$ au taux préférentiel diminué de 0,75 %. Au 31 mars 2018, un montant de 1 200 \$ a été prélevé de cette facilité. Cette marge de crédit est garantie par un contrat de sûreté générale. Elle est remboursable à vue ou d'ici octobre 2019. À cette date, le prêt devrait être remboursé au moyen d'un prêt à terme préapprouvé d'un montant de 15 000 \$ assorti d'un taux d'intérêt fixé au moyen d'un contrat de SWAP à 3,07 %, échéant le 31 octobre 2029.

L'Institut dispose également d'une entente de prêt à découvert d'une somme de 500 \$ accordée par la Banque Toronto-Dominion visant à financer une lettre de crédit pour la Ville d'Ottawa relativement à la construction en cours. Ce prêt d'exploitation est remboursable à vue, porte intérêt au taux préférentiel diminué de 0,75% et est garanti par un contrat de sûreté générale. Au 31 mars 2018, ce prêt d'exploitation est inutilisé.

### 6. RÉGIME DE RETRAITE ET D'AVANTAGES SOCIAUX FUTURS

*Avantages complémentaires liés à l'assurance-maladie, l'assurance dentaire et l'assurance-vie*

L'Institut offre à certains de ses employés un régime à prestations déterminées qui prévoit des avantages complémentaires de soins de santé et d'assurance dentaire et continue de leur offrir ces avantages après leur départ à la retraite. La dernière évaluation actuarielle complète des avantages sociaux futurs a été effectuée au 31 mars 2016. La prochaine évaluation prévue aura lieu au 31 mars 2019.

L'Hôpital d'Ottawa gère toutes les fonctions liées aux ressources humaines de l'Institut. Par conséquent, les employés de l'Institut ont droit aux mêmes avantages sociaux futurs que ceux accordés aux employés de l'Hôpital d'Ottawa. Ces employés sont donc inclus dans le calcul global des prestations futures estimées. La quote-part de l'Institut des avantages sociaux futurs est calculée à l'aide de la meilleure estimation de la direction de l'Institut.

Au 31 mars 2018, la dette extrapolée estimée de l'Institut associée au régime d'avantages sociaux futurs est la suivante :

	2018	2017
Obligation au titre des prestations constituées	5 589 \$	5 556 \$
Pertes actuarielles non amorties	(339)	(534)
Passif au titre des avantages sociaux futurs	5 250 \$	5 022 \$

Le régime à prestations déterminées de l'Institut pour les avantages sociaux futurs n'est pas capitalisé, ce qui entraîne un déficit du régime égal à l'obligation au titre des prestations constituées.



# INSTITUT DE CARDIOLOGIE DE L'UNIVERSITÉ D'OTTAWA

## NOTES COMPLÉMENTAIRES

31 MARS 2018

(en milliers de dollars)

15

### 6. RÉGIME DE RETRAITE ET D'AVANTAGES SOCIAUX FUTURS (suite)

Les hypothèses actuarielles importantes retenues pour évaluer l'obligation au titre des prestations constituées de l'Institut relativement à ces avantages sont les suivantes :

	2018	2017
Taux d'actualisation — obligation au titre des prestations constituées	3,37 %	3,56 %
Augmentation des coûts des soins dentaires	3,50 %	3,50 %
Augmentation des coûts des prestations d'assurance-maladie complémentaires*	7,50 %	7,50 %
Durée moyenne prévue du reste de la carrière active des employés	15,1 ans	16 ans

\* Diminution de 0,5 % par année jusqu'à l'atteinte du taux plancher de 4,50 %.

Le passif au titre des avantages sociaux futurs a augmenté de 228 \$ pour l'exercice clos le 31 mars 2018 (2017 : augmentation de 289 \$). Ce montant est inclus dans les charges de salaires et avantages sociaux à l'état des résultats et se détaille comme suit :

	2018	2017
Solde au début	5 022 \$	4 733 \$
Coût des services rendus au cours de la période	317	362
Intérêts	198	194
Prestations versées	(321)	(291)
Amortissement des pertes actuarielles	34	24
	228	289
Solde à la fin	5 250 \$	5 022 \$

#### *Hospitals of Ontario Pension Plan*

La quasi-totalité des employés de l'Institut participent au régime du *Hospitals of Ontario Pension Plan* (le « régime »), un régime interentreprises à prestations déterminées offert à tous les employés admissibles des membres participants de l'Association des hôpitaux de l'Ontario. Les cotisations versées par l'Institut au cours de l'exercice pour le profit de ses employés s'élèvent à 5 499 \$ (2017 : 5 328 \$) et sont incluses dans la charge de salaires et avantages sociaux à l'état des résultats.

Les écarts entre les estimations actuarielles et l'expérience réelle peuvent être importants et sont généralement financés par les participants. L'évaluation actuarielle du régime la plus récente a été effectuée en date du 31 décembre 2017 et indique que le régime est entièrement capitalisé.



















# INSTITUT DE CARDIOLOGIE DE L'UNIVERSITÉ D'OTTAWA

## NOTES COMPLÉMENTAIRES

31 MARS 2018

(en milliers de dollars)

24

### 15. ÉVENTUALITÉS (suite)

- d) L'Institut a reçu huit dons de bienfaisance sous forme de dons et d'annuités, en vertu desquels des particuliers ont déposé des fonds dans des polices d'assurance payables à l'Institut en échange d'annuités garanties pendant cinq ans et du paiement par la suite d'une rente permanente fixe aux bénéficiaires nommés par le donateur. Au moment où l'argent est déposé, l'Institut reçoit un pourcentage prédéterminé de l'apport total sous forme de don en trésorerie. Dans l'éventualité d'un défaut de paiement de la compagnie d'assurances, l'Institut doit respecter l'obligation initiale et poursuivre le versement des annuités. La valeur de ces obligations a été établie par calculs actuariels à 55 \$ au 31 mars 2005. Ces ententes n'ont fait l'objet d'aucun ajout au copurs de l'exercice écoulé.
- e) L'Institut a garanti, sous la forme d'une sûreté de deuxième rang sur tous ses biens, une convention de facilité de crédit que la Fondation de l'Institut de cardiologie de l'Université d'Ottawa a conclue avec la Banque Royale du Canada lui permettant d'obtenir jusqu'à 20 000 \$ en emprunts, selon ses besoins en trésorerie. Ce financement comporte une facilité à taux fixe de 10 000 \$ et une facilité à taux variable de 10 000 \$.
- f) Au 31 mars 2018, le solde de la facilité à taux fixe était de 10 000 \$, échéant le 31 janvier 2028 et portant intérêt au taux de 2,44 %, lequel est fixé au moyen d'un contrat de SWAP à terme. La facilité à taux variable est disponible sur demande, vient à échéance le 31 mars 2020 et porte intérêt au taux préférentiel de la banque diminué de 75 points de base. Au 31 mars 2018, aucun montant n'avait été prélevé sur la facilité.

### 16. CHIFFRES COMPARATIFS

Certains chiffres comparatifs ont été reclassés afin de rendre leur présentation conforme à celle de l'exercice courant.